

FACHKURS «FUGEN 2 - FUGENSPEZIALIST»

SIA 274 - um diese Norm drehte sich das zweite Modul der Weiterbildung zum «Fugen-Fachmann PAVIDENSA/Polybau». Das eher trockene Thema wurde angereichert mit spannenden Praxisbeispielen. In Gruppen erarbeiteten die angehenden Fugenspezialisten Lösungen unter Anwendung der entsprechenden Norm. Die Präsentationen der Gruppenarbeiten liessen Raum zu Diskussionen und Lösungsansätzen aus der Praxis.

  Daniela Schwitter, Polybau, Uzwil SG

Mit Oliver Haase konnte ein Fachmann als Kursleiter gewonnen werden, der mit dieser Norm bestens vertraut ist. Als «Tüpfelchen auf dem i» bezeichnete Projektleiterin Dragica Vrhovac den Umstand, dass Oliver Haase zudem eine Ausbildung als Erwachsenenbildner absolviert hat. Und dies komme nun den zehn Kursteilnehmern zugute. Der SIA-Experte bringt Dynamik in das Thema, lässt regelmässige Diskussionen unter den Teilnehmern zu. Im Gepäck mit dabei sind nicht nur Fallbeispiele aus der Praxis, sondern auch Muster verschiedener Dichtungsschläuche und Gummidichtungen.

Projektentwicklung gelegt. Dabei zeigte sich auch: Nicht auf jede Anfrage muss eine Offerte folgen. Viel wichtiger ist es, die Machbarkeit intern abzuklären: «Sind die für die Projektentwicklung nötigen Fachkräfte vorhanden, und verfügen wir über die nötigen Maschinen und Werkzeuge?» sind die Fragen, die vorgängig beantwortet werden müssen. Nicht zu vergessen sind die Bonitätsprüfung, um die Liquidität eines bisher unbekanntem Auftraggebers zu prüfen sowie die Nachbearbeitung des Auftrags inklusive der Berechnung des Gewinns. In Gruppenarbeiten wurden mittels Fallbeispielen aus der Praxis Offerttexte und AVOR-Pläne erarbeitet.

PROJEKTABWICKLUNG - MEHR ALS DIE REINE ANGEBOTSERSTELLUNG

Gleiches Thema - anderer Blickwinkel. Am zweiten Kurstag wurde der Fokus auf die

FACHKURS «FUGEN 3 - FUGEN-TECHNIKER»

Der dritte Teil der Fugen-Fachkursreihe ist die letzte Hürde zum Diplom «Fugen-Fachmann PAVIDENSA/Polybau». Der Kurs startet am **27. Juni 2022** am Bildungszentrum Polybau. Melden Sie sich direkt über die Website polybau.ch an.

PARIFONDS UNTERSTÜTZT DIE WEITERBILDUNG ZUM FUGEN-FACHMANN

Der Ausschuss von Parifonds Bau hat anlässlich seiner Sitzung vom 26. Oktober 2021 entschieden, dass die beiden Kurse «Fugen 1» und «Fugen 2» als leistungsberechtigte Weiterbildungen von Parifonds Bau gelten. Wir empfehlen allen Teilnehmenden, sich direkt bei Parifonds Bau zu informieren, um von der Leistungsberechtigung zu profitieren: www.consimo.ch.

COURS SPÉCIALISÉ « JOINTURES 2 - SPÉCIALISTE EN JOINTURES »

SIA 274 - c'est sur cette norme spécifique que portait le deuxième module de perfectionnement pour «expert en jointures PAVIDENSA/Polybau». Cette thématique pour le moins technique a cependant été enrichie d'exemples pratiques. En groupes, les futurs spécialistes en jointures ont élaboré des solutions en appliquant la norme en question. Les présentations des travaux de groupe ont ouvert la voie à des discussions et à des approches de solutions inspirées de la pratique.

  Daniela Schwitter, Polybat, Uzwil (SG)

zur Auszeichnung zum Fugen-Fachmann. Der Kurs, der im Juni 2022 stattfinden wird, zeichnet die Absolventen als Profis in ihrem Fachgebiet aus und bietet ihnen berufliche Perspektiven.

Kurstag 1: Fachdiskussionen während der Arbeiten.



1^{er} jour du cours: discussions techniques durant les travaux.

En la personne d'Oliver Haase, un spécialiste qui connaît cette norme comme sa poche a pu être engagé comme chargé de cours. Dragica Vrhovac, responsable du projet, a qualifié de « cerise sur le gâteau » le fait qu'Oliver Haase ait, par ailleurs, suivi une formation de formateur d'adultes. Ce dont profitent à présent nos dix participants au cours. L'expert SIA apporte du dynamisme au sujet et encourage les discussions régulières entre les participants. Le programme fait non seulement la part belle aux exemples de cas pratiques, mais également aux échantillons de divers tuyaux d'étanchéité et de joints en caoutchouc.

DÉROULEMENT DU PROJET - BIEN PLUS QU'UNE SIMPLE ÉLABORATION DE L'OFFRE

Même sujet - autre perspective. Le deuxième jour de cours, l'accent a été placé sur le déroulement du projet. À cet égard, il s'est également avéré qu'une demande ne doit pas forcément aboutir à une offre. En effet, il est beaucoup plus important de clarifier la faisabilité à l'interne: ainsi, il

s'agit de répondre préalablement aux questions suivantes: « Disposons-nous du personnel qualifié capable d'assurer le déroulement du projet ainsi que des machines et des outils correspondants? » Sans oublier non plus le contrôle de la solvabilité, afin de vérifier la liquidité d'un mandant jusqu'ici inconnu, de même que le suivi de l'ordre, y compris le calcul du bénéfice. Dans le cadre de travaux de groupe, des textes d'offres et des plans de méthodes ont été élaborés à l'aide d'exemples de cas tirés de la pratique.

FÉLICITATIONS POUR LE CERTIFICAT

Huit des dix participants ont réussi l'examen du module et peuvent recevoir le certificat de « spécialiste en jointures ». Il ne reste donc plus qu'une petite étape pour se voir décerner le titre d'« expert en jointures ». Le cours, qui se tiendra en juin 2022, distinguera les diplômés en tant que professionnels dans leur domaine d'expertise et leur offrira des perspectives professionnelles.

COURS SPÉCIALISÉ « JOINTURES 3 - TECHNICIEN EN JOINTURES »

La troisième partie de la série de cours spécialisés axés sur les jointures constitue le dernier obstacle à franchir pour décrocher le diplôme d'« expert en jointures PAVIDENSA/Polybau ». Le cours débutera le **27 juin 2022** au centre de formation Polybau. Inscrivez-vous directement via le site [Web polybau.ch](http://Web.polybau.ch).

PARIFONDS SOUTIENT LA FORMATION CONTINUE EN VUE D'OBTENIR LE TITRE D'« EXPERT EN JOINTURES »

Lors de sa réunion du 26 octobre 2021, le comité de Parifonds Bau a décidé que les deux cours « Jointures 1 » et « Jointures 2 » sont pris en compte comme des formations continues éligibles aux prestations de Parifonds Bau. Nous conseillons à tous les participants de s'adresser directement à Parifonds Bau afin de bénéficier du droit aux prestations: www.consimo.ch.